

N° 128

**JOURNAUX**  
DE LA  
**CHAMBRE DES COMMUNES**  
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 1969

*Deux heures de l'après-midi*

**PRIÈRE**

La Chambre reprend le débat sur la motion modifiée de M. Kierans, appuyé par M. Lang (Saskatoon-Humboldt),—Que le Bill C-184, Loi créant une Société de télécommunications par satellite pour le Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, M. Schreyer, appuyé par M<sup>me</sup> MacInnis, propose l'amendement suivant,—Que le Bill C-184 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais qu'il soit résolu que, de l'avis de cette Chambre, le principe fondamental du Bill soit modifié de manière à assurer que la Société Télé-sat Canada projetée devienne, par l'entremise d'une société de la Couronne, entièrement la propriété de l'État, avec des dispositions prévoyant la participation, dans cette Société, des gouvernements des provinces ainsi que du gouvernement du Canada.

Après débat, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

**POUR****Messieurs**

Beaudoin,	Gilbert,	Laprise,	Rose,
Dionne,	Godin,	Lewis,	Saltsman,
Douglas	Harding,	MacInnis (M <sup>me</sup> ),	Schreyer,
(Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),	Knowles	Mather,	Tétrault,
Fortin,	(Winnipeg-Nord-Centre),	Matte,	Winch—19.
		Rodrigue,	